FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur de produit KD120P KNOCK DOWN PROFESSIONEL TUE LES INSECTES VOLANTS ET

Autres moyens d'identification

Code du produit KD120P Usage recommandé Pesticide

Restrictions d'utilisation Aucuns connus.

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société KUUS INC.

Adresse 450 TAPSCOTT ROAD

SCARBOROUGH, Le M1B 1Y4

Canada

Téléphone Assistance générale 1-416-298-7724

Courriel Non disponible.

 Numéro de téléphone
 Canutec
 1-888-226-8832

 d'urgence
 1-613-996-6666

2. Identification des dangers

Dangers physiquesAérosols inflammablesCatégorie 1Dangers pour la santéDanger par aspirationCatégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

Mention de danger Aérosol extrêmement inflammable. Peut être mortel en cas d'ingestion et

de pénétration dans les voies

respiratoires.

Conseil de prudence

Prévention Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres

sources d'inflammation. Défense de fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute

autre source d'inflammabilité. Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Intervention EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. NE PAS

raire vomir.

Stockage Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température

supérieure à 50 °C/122 °F.

Élimination Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Dangers environnementaux Dangereux pour le milieu aquatique, danger Catégorie 1

aigu

Dangereux pour le milieu aquatique, danger à Catégorie 1

long terme

Autres dangers Aucuns connus.

Renseignements Aucune.

supplémentaires

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Naphta lourd (pétrole), alkylation		64741-65-7	40 - 70
Propane		74-98-6	15 - 40
Isobutane		75-28-5	7 - 13
Butoxyde de pipéronyle		51-03-6	3 - 7
Distillats légers (pétrole), hydrotraités		64742-47-8	1 - 5
Pyrethrins		8003-34-7	0.1 - 1
Autres composés sous les niveaux	déclarables		0.1 - 1

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation Si des symptômes se développent, mettre la victime à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les

symptômes persistent.

Contact avec la peau Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact avec les yeux Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac

dans les poumons.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

Informations générales S'assurer que le personnel médical est av

S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Mousse résistante à l'alcool. Poudre. Dioxyde de carbone (CO2).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler.

Méthodes particulières d'intervention

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

Risques d'incendie généraux Aérosol extrêmement inflammable.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Se reporter aux fiches signalétiques et/ou aux modes d'emploi joints. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Pulvériser de l'eau pour réduire les vapeurs ou détourner le nuage de vapeur. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas réutiliser des récipients vides. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Aérosol niveau 3.

Garder sous clef. Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à une température supérieure à 50 °C. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

\/-I----

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ETATS-UNIS. Val	leurs limites	d'exposition	de l'ACGIH
-----------------	---------------	--------------	------------

Composants	Туре	Valeur	
Isobutane (CAS 75-28-5)	STEL	1000 ppm	
Pyrethrins (CAS 8003-34-7)	TWA	5 mg/m3	
Canada. LEMT pour l'Alberta (Cod	e de l'hygiène et de la sécuri	té au travail, Annexe 1, Tablea	uu 2)
Composants	Туре	Valeur	
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1000 ppm	
Pyrethrins (CAS 8003-34-7)	TWA	5 mg/m3	
Canada. LEMT pour la Colombie-B chimiques, Réglementation sur la	santé et sécurité au travail 2	96/97, ainsi modifiée	•
Composants	Туре	Valeur	Forme
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)	TWA	200 mg/m3	Non aérosol.
Pyrethrins (CAS 8003-34-7)	TWA	5 mg/m3	
Canada. LEMT de Manitoba (Règle	ement 217/2006, Loi sur la séc	curité et l'hygiène du travail)	
Composants	Туре	Valeur	
Isobutane (CAS 75-28-5)	STEL	1000 ppm	
Pyrethrins (CAS 8003-34-7)	TWA	5 mg/m3	
Canada. LEMT pour l'Ontario. (Coi	ntrôle de l'exposition à des a	gents biologiques et chimique	es)
Composants	Туре	Valeur	
Isobutane (CAS 75-28-5)	TWA	800 ppm	
Pyrethrins (CAS 8003-34-7)	TWA	5 mg/m3	

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

 Composants
 Type
 Valeur

 Propane (CAS 74-98-6)
 TWA
 1800 mg/m3 1000 ppm

 Pyrethrins (CAS 8003-34-7)
 TWA
 5 mg/m3

Valeurs biologiques limites Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) Peut être absorbé par la peau.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

yeux

Le port d'un masque facial est conseillé. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des

lunettes à coques).

Protection de la peau

Protection des mains

Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques. Les gants appropriés peuvent

être indiqués par le fournisseur de gants.

Autre Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les

vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.

Dangers thermiques Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.

Considérations d'hygiène

générale

Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer.

Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les

contaminants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique Liquide. **Forme** Aérosol

Couleur Non disponible.

Odeur Non disponible.

Seuil olfactif Non disponible.

Point de fusion et point de congélation

Non disponible.

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition Non disponible.

Point d'éclair -104.4 °C (-156.0 °F) Propulseur estimation

Taux d'évaporation Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%)

1.2 % estimation

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

...

7.8 % estimation

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Non disponible. Tension de vapeur Densité de vapeur Non disponible. Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible. Coefficient de partage Non disponible.

n-octanol/eau

Température 381.44 °C (718.6 °F) estimation

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible. Viscosité Non disponible.

Autres informations

Propriétés explosives Non explosif.

Chaleur de combustion

(NFPA 30B)

41.18 kJ/g estimation

Propriétés comburantes Non oxydant. Densité 0.233 estimation 63.2 % estimation COV (% en poids)

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales. Risque de réactions Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

dangereuses

Les agents oxydants forts. Nitrates. Fluor Chlore

Conditions à éviter Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'inhalation. Aucun effet indésirable par contact avec la peau n'est attendu. Contact avec la peau Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Contact avec les yeux

La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par Ingestion

vomissement peut causer une pneumonie chimique.

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Peut être mortel en cas d'ingestion et

de pénétration dans les voies

respiratoires.

Composants Espèces Résultats d'épreuves

Butoxyde de pipéronyle (CAS 51-03-6)

<u>Aiguë</u> Cutané

DL50 > 2000 mg/kg

Inhalation

CL50 Rat > 5.2 mg/l, 4 heures

Orale

DL50 Rat > 2000 mg/kg Composants Espèces Résultats d'épreuves

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)

<u>Aiguë</u>

Cutané

DL50 Lapin > 2000 mg/kg

> 2000 mg/kg, 24 heures

Inhalation

CL50 Rat > 7.5 mg/l, 6 heures

> 4.6 mg/l, 4 heures

Orale

DL50 Rat > 5000 mg/kg

Isobutane (CAS 75-28-5)

<u> Aiguë</u>

Inhalation

CL50 Rat 1355 mg/l

Souris 1237 mg/l, 120 minutes

52 %, 120 minutes

Propane (CAS 74-98-6)

<u>Aiguë</u>

Inhalation

CL50 Rat 1355 mg/l

658 mg/l/4h

Souris 1237 mg/l, 120 minutes

52 %, 120 minutes

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Pyrethrins (CAS 8003-34-7) Peut causer une sensibilisation respiratoire, cutanée ou

conjonctivale.

Sensibilisation respiratoire N'est pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus

de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité

Carcinogènes selon l'ACGIH

Pyrethrins (CAS 8003-34-7)

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

PYRETHRUM (CAS 8003-34-7)

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Butoxyde de pipéronyle (CAS 51-03-6)

3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour

l'homme.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Toxicité pour certains organes

cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes

cibles - expositions répétées

Non classé.

^{*} Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Peut être mortel en cas d'ingestion et Danger par aspiration

de pénétration dans les voies

respiratoires.

12. Données écologiques

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

	Espèces	Résultats d'épreuves
CAS 51-03-6)		
CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	0.0027 - 0.0043 mg/l, 96 heures
nydrotraités (CA	AS 64742-47-8)	
CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	2.9 mg/l, 96 heures
ylation (CAS 64	1741-65-7)	
IC50	Algues	30000 mg/L, 72 heures
7)		
CE50	Water flea (Daphnia)	0.018 - 0.032 mg/l, 48 heures
CL50	Truite commune (Salmo trutta)	0.0165 - 0.0229 mg/l, 96 heures
	CL50 Cylation (CAS 64 IC50 T) CE50	CAS 51-03-6) CL50 Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss) hydrotraités (CAS 64742-47-8) CL50 Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss) cylation (CAS 64741-65-7) IC50 Algues 7) CE50 Water flea (Daphnia)

^{*} Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

Butoxyde de pipéronyle 4.75 Isobutane 2.76 Propane 2.36

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche

d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de

réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas laisser la

s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/les

conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Règlements locaux

toutes les réglementations applicables. d'élimination

Détruire conformément à

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son

contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements Emballages contaminés sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Les contenants vides doivent être acheminés

vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

UN1950 **Numéro ONU**

Désignation officielle de

AÉROSOLS, inflammables

transport de l'ONU

Classe de danger relative au transport

Classe 2.1 Danger subsidiaire -

Groupe d'emballage Sans objet.

Dangers environnementaux Oui

Précautions spéciales pour Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

l'utilisateur

This product meets the exemption requirements and may be shipped as a limited quantity.

Aerosols, flammable

IATA

UN number UN1950

UN proper shipping name

Transport hazard class(es)

Class 2.1 Subsidiary risk -Label(s) 2.1

Packing group Not applicable.

Environmental hazards Yes **ERG Code** 10L

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling. Read safety

instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Other information

Passenger and cargo

aircraft

Allowed with restrictions.

Cargo aircraft only Allowed with restrictions.

Sans objet.

IMDG

UN number UN1950 UN proper shipping name AEROSOLS

Transport hazard class(es)

Class 2.1 Subsidiary risk -Label(s) 2.1

Packing group Not applicable.

Environmental hazards

Marine pollutant Yes EmS F-D, S-U

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling. Read safety

instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

IATA; IMDG; TMD



Polluant marin



Informations générales

Polluant marin selon le code IMDG.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Montreal Protocol

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi	Oui

^{*}La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

réglementant les substances toxiques)

16. Renseignements divers

Date de publication 06-juin-2019

Version n°

Avis de non-responsabilité

02

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.